

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'IBPT observe un marché mobile particulièrement dynamique et réactif

Des économies annuelles allant jusqu'à 312 € sont possibles pour le consommateur avisé en comparant régulièrement via www.meilleurtarif.be

Bruxelles, le 02 décembre 2024 – Dans l'attente des offres du quatrième opérateur, le dynamisme observé sur le marché mobile au cours des douze derniers mois permet aux consommateurs d'effectuer des économies substantielles, la plupart des opérateurs ayant modifié leurs offres. La nouvelle étude tarifaire de l'IBPT sur les services mobiles de télécommunications en Belgique démontre que des économies annuelles allant jusqu'à 312 € sont possibles en comparant les offres via www.meilleurtarif.be.

Depuis 2012, l'IBPT effectue chaque année une « photographie » des prix en vigueur sur le marché résidentiel des services de communications électroniques. Des centaines de plans tarifaires sont analysés selon des profils de consommation établis. Cette année, cinq profils mobiles postpayés ont été définis par l'IBPT et ont fait l'objet d'une consultation du secteur. L'IBPT a réalisé le volet mobile de cette étude de prix en date du 15 octobre.

Les buts poursuivis par cette étude sont de donner de la visibilité à l'ensemble des opérateurs mobiles actifs sur le marché résidentiel, de montrer le coût des plans actuellement disponibles à la vente et les alternatives possibles en termes d'offres ainsi que de stimuler la concurrence entre opérateurs en mettant en évidence le dynamisme et l'évolution du marché des télécommunications.

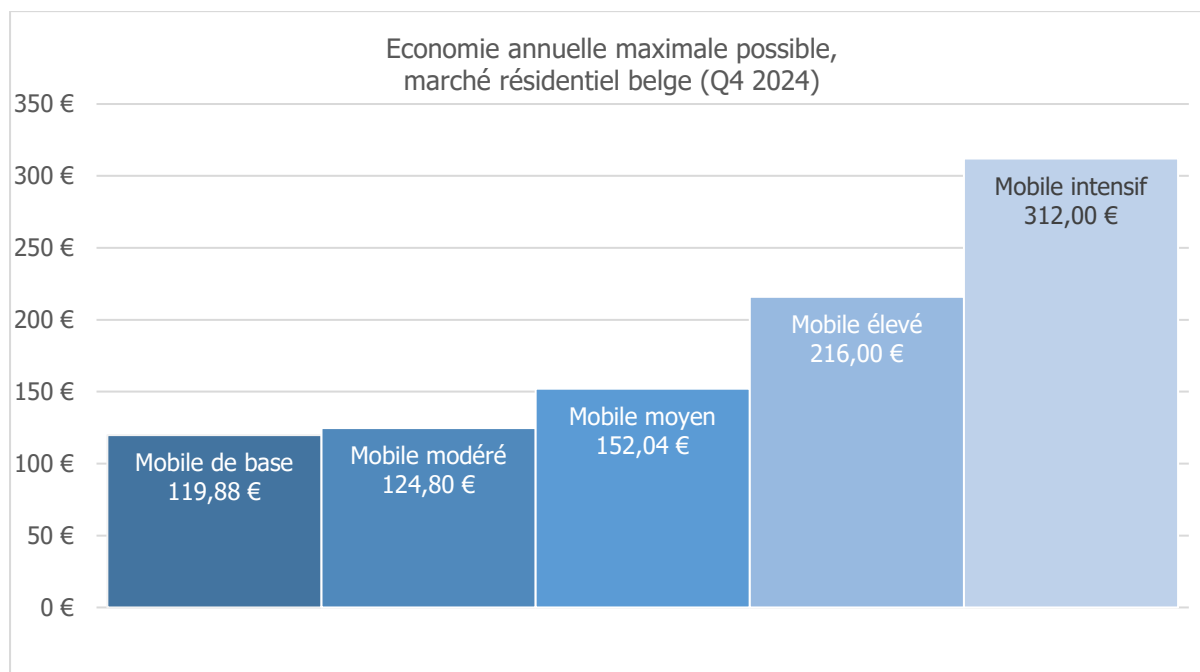
Le tableau ci-dessous montre, en fonction des données mobiles et minutes exigées par les différents profils, le coût mensuel moyen - par catégorie de marques - auquel le consommateur est confronté :

Q4 2024	Coût mensuel moyen des offres les moins chères par catégorie de marques (en EUR)				
Profils	Mobile de base	Mobile modéré	Mobile moyen	Mobile élevé	Mobile intensif
Catégories de marques	100 minutes et 2 GB	150 minutes et 5 GB	300 minutes et 10 GB	Minutes illimitées et 20 GB	50 GB
Marques primaires	15,64 €	15,64 €	19,85 €	22,13 €	28,60 €
Marques secondaires	9,00 €	10,67 €	12,33 €	17,33 €	21,50 €
Marques alternatives	8,96 €	11,94 €	14,01 €	22,29 €	32,87 €

*Dépenses moyennes auxquelles le consommateur est confronté pour répondre mensuellement aux besoins exigés par les différents profils étudiés, par catégorie de marques, sur la base des tarifs arrêtés au 15/10/2024.
(Source : www.meilleurtarif.be)*

Contrairement à ce qui avait été observé lors des dernières éditions de cette étude, il n'est plus possible d'affirmer qu'une catégorie de marques est systématiquement plus intéressante qu'une autre quel que soit le profil de consommation étudié. Si opter pour les marques alternatives est, en moyenne, la solution optimale pour votre budget lorsque vous avez des besoins mobiles basiques (en moyenne, les solutions alternatives ont un coût de 8,96€ contre 15,64€ et 9,00€ pour les marques primaires et secondaires), ce n'est plus le cas si ceux-ci sont intensifs. En effet, les solutions données par les marques alternatives s'élèvent alors, en moyenne, à 32,87€ alors que celles données par les marques primaires et secondaires s'élèvent respectivement à 28,60€ et 21,50€. L'écart entre les offres retenues pour ce profil intensif permet de calculer une économie annuelle maximale de 312 €¹.

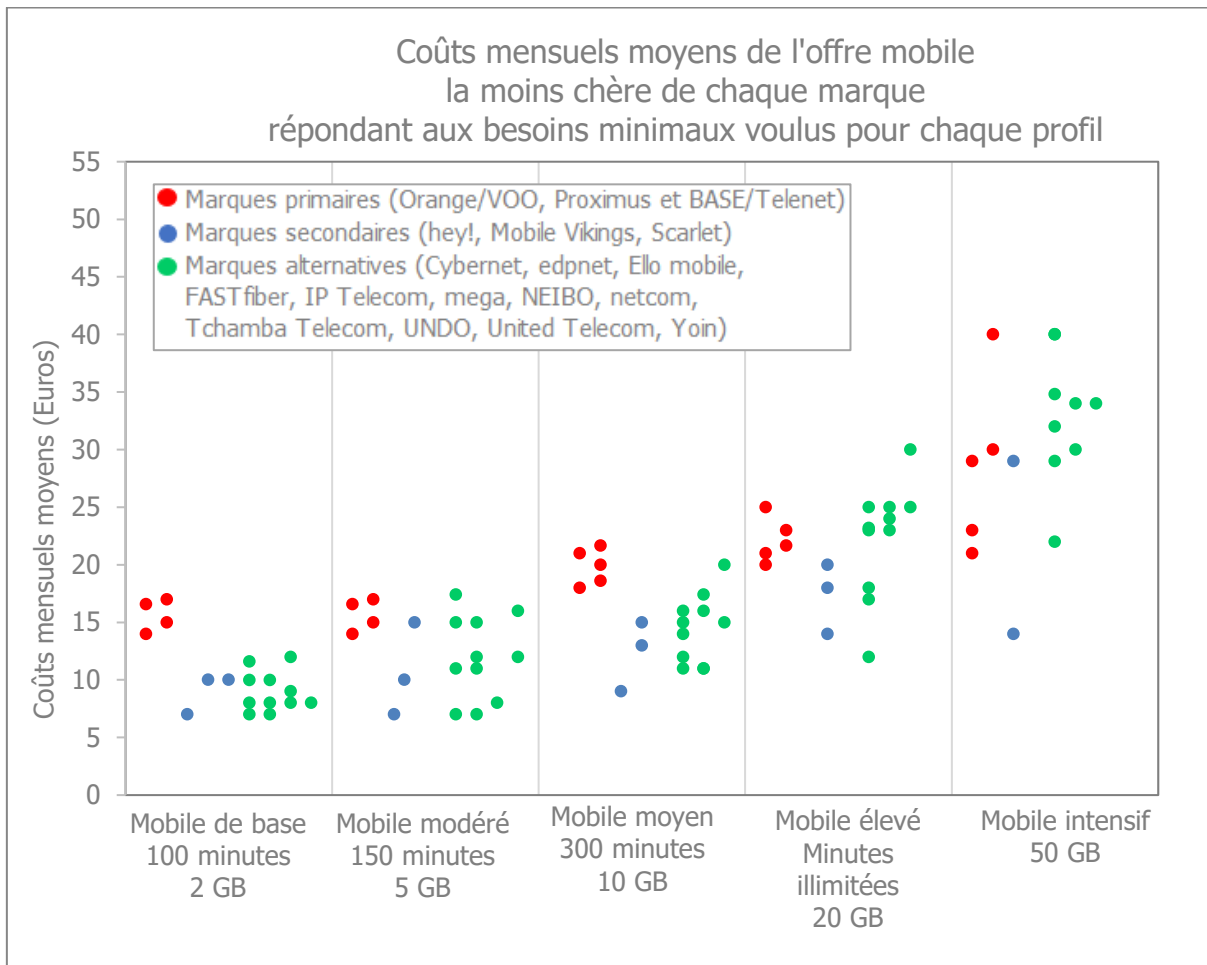
Les profils étudiés par l'IBPT montrent que des économies peuvent être réalisées en recourant, par exemple, à un opérateur secondaire ou alternatif. L'écart entre les offres retenues pour chacun des cinq profils étudiés permet de calculer une économie annuelle maximale variant de 120 € à 312 € selon les profils :



*Economies annuelles maximales possibles par profil, en Q4 2024, sur la base des tarifs arrêtés au 15/10/2024
(Source : www.meilleurtarif.be)*

Si le nombre d'opérateurs a augmenté pour les 5 profils mobiles étudiés, on observe cependant une certaine dispersion des offres au sein des différentes catégories de marques dès lors que le profil exige davantage de data mobile :

¹ L'économie annuelle maximale possible se calcule en multipliant par 12 (mois) l'écart obtenu entre les coûts mensuels moyens des offres les moins onéreuses et le plus onéreuses retenues dans le classement de ce profil de consommation soit, ici, 312,00 € (= 12 * (40,00 € - 14,00 €))



Coût mensuel moyen de l'offre mobile standalone la moins chère de chaque marque répondant aux profils considérés, sur la base des tarifs arrêtés au 15/10/2024. (Source : www.meilleurtarif.be)

Alors qu'en octobre 2023, la concurrence jouait essentiellement sur les profils avec une data mobile faible à moyenne, les consommateurs se voient désormais proposer une plus large gamme de possibilités – y compris en termes d'accessibilité financière – sous la forme d'un plus grand nombre d'opérateurs pour l'ensemble des profils, et cela autant parmi les marques primaires, secondaires ou alternatives.

L'évolution des résultats de cette édition par rapport à la précédente démontre un certain dynamisme sur le marché de la téléphonie mobile. En effet, la plupart des opérateurs ont adapté leurs offres, soit en réduisant leurs prix et en laissant le contenu inchangé, soit en augmentant le volume de données sans ajuster le prix, soit encore en lançant des nouvelles offres mobiles sur le marché.

Lorsqu'ils optent pour un plan tarifaire, les consommateurs doivent considérer plusieurs paramètres, notamment le prix, la qualité² et le choix du réseau en fonction de la couverture effective³. Quelles que soient les raisons qui guideront finalement leur choix, appliquer la démarche suivante est toujours recommandé : définir clairement ses besoins, s'informer sur l'offre mobile⁴ et comparer les prix régulièrement. Et pour connaître les meilleurs prix, surfer sur www.meilleurtarif.be.

² <https://www.bipt-data.be/fr>

³ <https://www.bipt-data.be/fr/projects/atlas/mobile>

⁴ [Liste des opérateurs mobiles | IBPT](#)

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des postes et télécommunications

Bâtiment Ellipse C | Boulevard du Roi Albert II 35 bte 1 | 1030 Bruxelles

T +32 2 226 88 22 | **M** +32 478 63 91 82 | **www.ibpt.be**

